

Évaluation des ressources agricoles et des systèmes de production ovine

E. Massender et D. Kennedy

L'utilisation des mesures impériales et métriques dans la présente fiche technique correspond à la façon dont l'information est présentée dans la source originale à l'intention de l'industrie ovine.

INTRODUCTION

Lorsqu'un nouveau producteur se joint à l'industrie ovine ou qu'un producteur existant envisage d'apporter des changements à son entreprise agricole, l'un des principaux éléments à examiner est le choix d'un système de production ovine. Afin de faire le meilleur usage possible des ressources existantes (p. ex., la terre, les bâtiments, la main-d'œuvre, les machines agricoles et les marchés accessibles) de l'entreprise agricole, il faut évaluer ces dernières et recourir à un système de production approprié.

La présente fiche technique décrit la façon de choisir le système optimal de production ovine en tenant compte de l'incidence des différentes ressources agricoles, incluant la terre, les bâtiments, la main-d'œuvre, les machines agricoles et les marchés accessibles. Le système optimal de production est celui qui tire le meilleur parti possible des ressources existantes, ce qui contribue à améliorer la rentabilité de l'exploitation (figure 1).



Figure 1. Le système optimal de production est celui qui fait le meilleur usage des ressources existantes.

TERRE

L'acquisition d'une terre occasionne sans doute les frais de démarrage les plus élevés qu'ont à engager la majorité des exploitations ovines. Par ailleurs, le niveau d'endettement supérieur auquel doit faire face l'entreprise agricole qui se porte acquéreur d'une terre peut suffire à compromettre son succès.

Il est également possible de faire l'élevage des moutons sur une terre louée. La location d'une terre et de bâtiments peut rendre l'entreprise agricole plus viable, à moins que le prêt hypothécaire agricole soit remboursé par d'autres entreprises ou grâce à un revenu tiré d'un emploi hors ferme.

Dans certains cas, on peut proposer des solutions innovatrices pour avoir accès à un plus grand nombre de ressources en terres, comme fournir des services de lutte contre la végétation (p. ex., le sylvopastoralisme et le pacage agrivoltaïque). Le MAAARO a préparé plusieurs fiches techniques utiles sur la planification financière qui sont accessibles au ontario.ca/agroentreprise.

Il faut de plus évaluer la productivité des terres afin d'établir la capacité de charge des pâturages et le rendement estimé de la production végétale. On tiendra compte du nombre de terres dont on dispose et de leur rendement prévu pour déterminer les ressources alimentaires disponibles à la ferme et la quantité nécessaire d'aliments à acheter. Il est recommandé de faire appel à un agronome et à un nutritionniste qui estimeront la capacité de production d'aliments pour animaux et les ressources alimentaires requises pour une entreprise nouvelle ou en expansion. La plupart des exploitations nouvelles et en expansion doivent d'ailleurs se doter d'une [stratégie de gestion des éléments nutritifs](#).

BÂTIMENTS

L'évaluation des bâtiments agricoles est essentielle afin de déterminer :

- l'espace mis à la disposition des moutons;
- l'espace réservé à l'entreposage et à la manipulation des aliments;
- la mesure dans laquelle les bâtiments conviennent à l'agnelage durant l'hiver.

L'espace dont un animal a besoin dépend de son âge et de l'étape de production. Si l'espace est insuffisant, cela occasionne généralement des problèmes de santé et une baisse de productivité.

Brebis et agneaux

D'après les recommandations du [Code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons](#), chaque brebis doit disposer d'un espace utilisable de 0,7 à 6,5 m² (7 à 70 pi²), dont la grandeur est déterminée par l'étape de production et la superficie du plancher. Les brebis tarées ont besoin de moins d'espace (0,93 m² (10 pi²) au minimum), tandis qu'il est indispensable que les brebis gestantes et en lactation bénéficient de plus

d'espace (1,4 à 1,5 m² (15 à 16 pi²) au minimum). Pour leur part, les races de moutons plus gros ou prolifiques doivent disposer d'un espace plus grand que l'espace minimum recommandé (1,86 m² (20 pi²)). Les brebis tarées sont plus faciles à loger que les brebis en lactation. Les premières peuvent être hébergées dans des abris ouverts, alors que les secondes doivent jouir d'une meilleure protection. Lorsque les brebis en lactation sont logées dans une bergerie, l'espace dans l'enclos et à la mangeoire est très important.

La plupart du temps, il n'est pas obligatoire de garder les moutons au chaud. Cependant, au moment de l'agnelage il peut être souhaitable d'aménager une aire plus chaude de mise bas ou pour les agneaux afin de prévenir la mortalité de ceux-ci due à l'hypothermie. Il peut également être nécessaire de prévoir une aire bien isolée lorsque l'agnelage a lieu pendant l'hiver. Toutes les zones réservées à l'agnelage doivent être chaudes et sèches, et être exemptes d'humidité. Enfin, des cases infirmeries, des installations chaudes et des aires réservées à l'élevage des agneaux sevrés à la naissance sont utiles en période d'agnelage.

Béliers

Les béliers ont besoin d'un espace mesurant au moins 1,0 m² (11 pi²). Il est important de prévoir une zone distincte d'hébergement des béliers afin de retirer ces derniers du troupeau de brebis lorsqu'il faut organiser des groupes de brebis prêtes à agnelier.

Agneaux

Il faut prendre en compte l'espace destiné aux agneaux de marché sevrés et aux animaux reproducteurs de relève au moment de déterminer la capacité des installations. Il est possible de loger les agneaux d'engraissement dans des hangars à façade ouverte ou dans des parcs d'engraissement ayant une superficie minimale de 0,6 m² (6,5 pi²).

CONCEPTION D'INSTALLATIONS D'ÉLEVAGE DES MOUTONS

Dans bien des cas, l'étendue de l'espace d'alimentation dans la bergerie sert à calculer le nombre de moutons que celle-ci peut abriter. Les enclos doivent être longs et étroits afin d'utiliser efficacement l'espace dans la bergerie. Si l'on prévoit un espace pour la tête de 40,6 cm (16 po)

par brebis et une largeur d'enclos de 3,5 à 4,7 m (11,5 à 15 pi), alors l'espace dont dispose chaque brebis est approprié. Les couloirs d'affouragement sont très utiles pour nourrir les brebis en lactation. Consulter les fiches techniques du MAAARO intitulées [Alimentation des ovins : matériel et méthodes](#) et [Conception des mangeoires et systèmes d'alimentation économes en main-d'œuvre pour les ovins](#) afin d'obtenir plus de renseignements sur la conception d'installations d'alimentation des ovins favorisant une gestion efficace.

La figure 2 présente un exemple de plan d'une bergerie d'une longueur de 19,5 m (64 pi) ainsi que des recommandations concernant les espaces utilisables et les espaces pour les mangeoires des brebis en lactation. Cette bergerie comporte quatre aires d'alimentation des brebis et peut accueillir, sur sa longueur, une brebis tous les 10,2 cm (4 po). En raison de sa conception, ce genre d'installations permet de nourrir simultanément 192 brebis.

Pour établir la capacité de la bergerie, on tient compte du fait que les brebis mangent toutes en même temps. Le tableau 1 montre dans quelle mesure les besoins quant à l'espace utilisable et à l'espace de mangeoire peuvent changer à différentes étapes de production. L'espace pour la tête des brebis taries qui se nourrissent à volonté de foin n'est que de 15,2 cm (6 po) et l'espace utilisable devient donc un facteur limitatif ayant pour résultat que 73 brebis peuvent être logées dans l'enclos. Les brebis menant une grossesse tardive ou qui sont en lactation se nourrissent deux fois par jour. Il leur faut un espace pour la tête de 40,6 cm (16 po) et, dans ce cas, l'espace utilisable et l'espace d'alimentation font en sorte que la capacité de l'enclos est de 48 brebis. Mais si ces mêmes brebis appartiennent à une race prolifique, l'espace utilisable représente un facteur limitatif et la capacité de l'enclos diminue à 38 brebis.

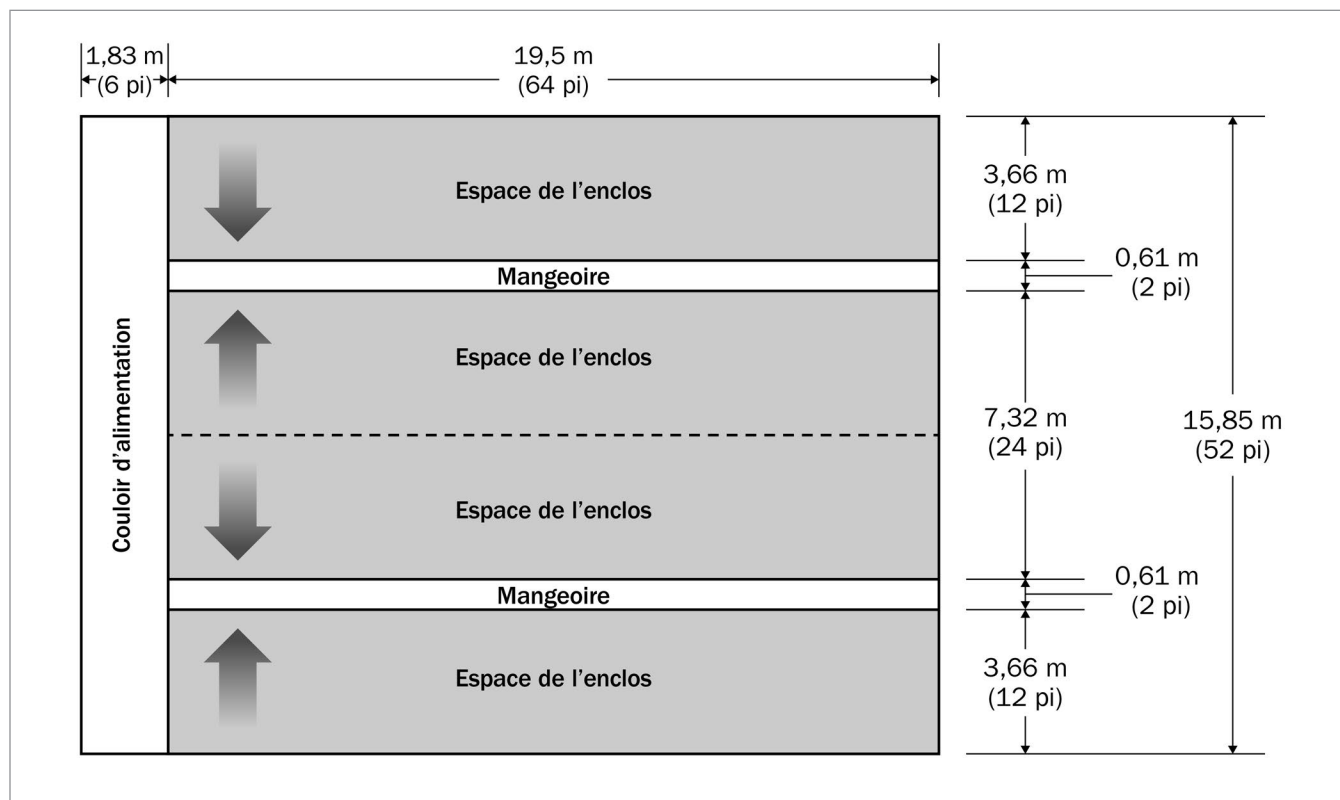


Figure 2. Schéma d'une bergerie comportant les espaces utilisables et les espaces de mangeoire appropriés pour les brebis.
 Capacité de la bergerie = longueur de la bergerie/espace par brebis
 64 pi (768 po) de longueur de bergerie x 4 enclos/16 po (espace de mangeoire) par brebis = 192 brebis
 19,5 m (1 950 cm) de longueur de bergerie x 4 enclos/40,6 cm (espace de mangeoire) par brebis = 192 brebis

Tableau 1. Capacité de la bergerie aux diverses étapes de production et selon différents systèmes d'alimentation

Étape de production	Espace de mangeoire ¹	Espace utilisable ²
Brebis tarées mangeant ensemble (40,6 cm (16 po) d'espace pour la tête et 0,93 m ² (10 pi ²) d'espace utilisable par brebis)	1 950 cm/40,6 cm (768 po/16 po) = 48 brebis	71,37 m ² /0,93 m ² (768 pi ² /10 pi ²) = 76 brebis
Brebis tarées mangeant à volonté (15,2 cm (6 po) d'espace pour la tête et 0,93 m ² (10 pi ²) d'espace utilisable par brebis)	1 950 cm/15,2 cm (768 po/6 po) = 128 brebis	71,37 m ² /0,93 m ² (768 pi ² /10 pi ²) = 76 brebis
Brebis ayant une grossesse tardive ou en lactation mangeant ensemble (40,6 cm (16 po) d'espace pour la tête et 1,48 m ² (16 pi ²) d'espace utilisable par brebis)	1 950 cm/40,6 cm (768 po/16 po) = 48 brebis	71,37 m ² /1,48 m ² (768 pi ² /16 pi ²) = 48 brebis
Brebis prolifique ayant une grossesse tardive ou en lactation mangeant ensemble (40,6 cm (16 po) d'espace pour la tête et 1,86 m ² (20 pi ²) d'espace utilisable par brebis)	1 950 cm/40,6 cm (768 po/16 po) = 48 brebis	71,37 m ² /1,86 m ² (768 pi ² /20 pi ²) = 38 brebis

¹ L'espace linéaire de la mangeoire dans un enclos de 19,5 m (64 pi) est égal à 1 950 cm (768 po).

² La superficie de l'espace utilisable dans un enclos de 19,5 m x 3,66 m (64 pi x 12 pi) est égale à 71,37 m² (768 pi²).

L'espace réservé à l'entreposage du fourrage doit également être adéquat. Une brebis qui agnelle durant l'hiver consomme environ 340 kg (750 lb) de foin et 54,5 kg (120 lb) de céréales mélangées au cours de cette période. Il est également possible d'entreposer des balles de foin rondes à l'extérieur afin de réduire les coûts d'entreposage dans les installations. Les installations de manipulation sont indispensables aux exploitations ovines, et un espace approprié doit être réservé au matériel de manipulation.

MAIN-D'ŒUVRE

La main-d'œuvre est indispensable et constitue un facteur de production important au sein d'une exploitation ovine. La quantité de main-d'œuvre requise dépend de la façon dont l'entreprise agricole est organisée et de son degré de mécanisation. Prendre soin des moutons est une tâche considérable, et le temps passé à observer les animaux est crucial. Dans la mesure où les moutons montrent peu de signes de maladie, tout changement subtil à leur comportement est susceptible de signaler un problème plus grave. Il est donc essentiel de consacrer du temps et d'affecter des ressources humaines à l'observation et à la manipulation des moutons afin d'évaluer l'état de santé de ces derniers et leurs besoins changeants. Au moment de déterminer les besoins en main-d'œuvre, il faut prendre en considération la répartition nécessaire du personnel au cours de l'année. D'ailleurs, la période d'agnelage exige considérablement plus de main-d'œuvre. Par conséquent, il est recommandé de prévoir les besoins en main-d'œuvre de l'exploitation

ovine pour que les périodes d'agnelage ne coïncident pas avec des périodes à forte demande de main-d'œuvre pour d'autres activités agricoles, comme la culture.

MACHINES AGRICOLES

Les machines agricoles peuvent occasionner des coûts en capital considérables. Il est important que l'exploitation ovine demeure réaliste lorsque vient le temps de déterminer à combien ses coûts en capital peuvent s'élever. En raison de leur petite taille, plusieurs exploitations ovines ontariennes doivent restreindre la quantité de matériel agricole dont elles peuvent faire l'acquisition. La [fiche technique et la feuille de calcul Comment calculer les coûts des machines agricoles](#) du MAAARO aide les exploitants à juger s'ils sont en mesure de se procurer les machines agricoles qui leur seraient utiles. Il faut choisir soigneusement le matériel et en considérer le coût par rapport à l'utilisation prévue, à la main-d'œuvre, à l'utilité, au rendement du capital investi et aux possibilités de location, d'emprunt ou de recours à des entrepreneurs en travaux agricoles. Le matériel de manipulation est essentiel au succès et doit être disponible à la ferme. La fiche technique du MAAARO intitulée [Conception des installations de manipulation ovines : tirer parti du comportement naturel des bêtes](#) présente d'autres renseignements sur les installations de manipulation.

MARCHÉS

Les éleveurs d'ovins ontariens ont la chance d'avoir accès à plusieurs marchés. La majorité des agneaux de marché sont vendus sur les 16 [marchés aux enchères](#) que compte l'Ontario. Les éleveurs d'ovins peuvent vendre à l'encan des agneaux pesant entre 18 et 54 kg (40 et 120 lb) selon les catégories de poids suivantes :

- moins de 22 kg (50 lb)
- 23 à 29 kg (50 à 64 lb)
- 30 à 36 kg (65 à 79 lb)
- 37 à 42 kg (80 à 94 lb)
- 43 à 49 kg (95 à 109 lb)
- 50 kg (110 lb) et plus

Les prix du marché dans les encans fluctuent tout au long de l'année, et les éleveurs prévoient généralement leur cycle de production de manière à profiter de la hausse habituelle des prix de vente. Les prix dans les encans sont fixés d'après un prix de base par 100 livres (\$/q, où 1 q = 100 lb). Pour déterminer le prix de vente la livre, diviser par 100 le prix par 100 livres. Pour calculer les revenus bruts moyens par agneau pour un groupe d'agneaux de marché, déterminer d'abord le prix la livre puis le multiplier par le poids moyen des animaux du groupe. Par exemple, si le prix à l'encan d'un groupe d'agneaux pesant entre 37 et 42 kg (80 et 94 lb) est établi à 225 \$/q – soit 2,25 \$/lb (225 \$/100 lb = 2,25 \$/lb) – et que le poids moyen des agneaux de ce groupe est 39 kg (85 lb), les revenus bruts moyens par agneau sont 191,25 \$ (2,25 \$/lb x 85 lb par agneau = 191,25 \$).

Bien que la méthode de vente aux enchères soit privilégiée pour la vente d'agneaux en Ontario (dans une proportion de 80 à 85 %), certains agneaux sont commercialisés directement auprès des transformateurs. La commercialisation directe auprès des transformateurs permet aux producteurs de négocier un prix du marché supérieur et de prédire avec plus de précision leurs revenus que la commercialisation des agneaux sur le marché libre. Il s'agit cependant d'une activité qui prend du temps, puisqu'il faut trouver les acheteurs et commercialiser ses produits. La vente d'agneaux mis en marché directement auprès des transformateurs peut s'effectuer en tenant compte du poids vif – à savoir que les animaux sont pesés avant l'abattage

pour déterminer le prix à payer au producteur – ou d'après le poids de carcasse parée après l'abattage. Il importe de comprendre les détails de la formule d'établissement des prix utilisée afin de déterminer dans quelle mesure la mise en marché directe auprès d'un transformateur est rentable.

La vente directe aux consommateurs à la ferme constitue une autre possibilité de commercialisation des agneaux en Ontario. Cette option permet d'obtenir les prix de vente les plus élevés, mais la commercialisation des produits et le maintien des relations avec la clientèle exigent beaucoup de temps. Il se peut qu'il soit également plus difficile d'élever des agneaux qui satisfont les besoins de chaque client. Il est important de savoir que toute la viande vendue à la ferme doit provenir d'animaux abattus dans un établissement de transformation titulaire d'un permis et être inspectée par celui-ci. Consulter la page [Programme d'inspection des viandes](#) pour obtenir de plus amples renseignements.

La proximité des marchés et les frais d'expédition des agneaux sont d'autres facteurs à prendre en considération au moment d'évaluer les différentes options de commercialisation. Un approvisionnement régulier d'agneaux de qualité supérieure garanti par le secteur de la production est susceptible de favoriser l'expansion du marché des agneaux de l'Ontario.

SYSTÈME DE PRODUCTION

C'est au terme de l'évaluation de la terre, des bâtiments, de la main-d'œuvre, des machines agricoles et des marchés accessibles que l'on peut choisir le système de production faisant le meilleur usage de toutes ces ressources agricoles. En général, les systèmes de production font partie de l'une des deux catégories suivantes : les systèmes d'agnelage annuel (une mise bas chaque année) et les systèmes d'agnelage accéléré (mises bas prévues plusieurs fois par année au sein de troupeaux de reproduction). Le tableau 2 présente certains avantages et inconvénients de chacun de ces systèmes. Le système de production le mieux adapté aux ressources existantes à la ferme est habituellement le plus efficace.

Tableau 2. Avantages et inconvénients des différents systèmes de production ovine

Système de production	Avantages	Inconvénients
Agnelage annuel au printemps (avril à mai)	<ul style="list-style-type: none"> mortalité plus faible des agneaux moins de besoins en main-d'œuvre coûts de logement inférieurs coûts liés à l'alimentation moins élevés Les agneaux ont besoin de très peu de nourriture supplémentaire pour être élevés en pâturage. La pâture comble les besoins alimentaires élevés des brebis durant certaines périodes. 	<ul style="list-style-type: none"> fardeau parasitaire plus élevé diminution possible des prix du marché risque plus élevé de prédation L'agnelage peut survenir pendant des périodes où les besoins en main-d'œuvre sont élevés pour d'autres activités agricoles. plus grande vulnérabilité aux conditions météorologiques défavorables (p. ex., hypothermie due au temps froid pendant l'agnelage, capacité de charge réduite durant les sécheresses)
Agnelage annuel à l'hiver (janvier à février)	<ul style="list-style-type: none"> fardeau parasitaire plus faible possibilité de revenus plus élevés Les agneaux grandissent plus vite lorsque la température est plus froide. risque plus faible de prédation des agneaux nouveau-nés 	<ul style="list-style-type: none"> mortalité plus élevée des agneaux coûts liés à l'alimentation plus élevés pour les brebis en lactation agneaux de marché nourris avec des aliments conservés plus de problèmes de santé besoins accrus en gestion et en main-d'œuvre manipulation de moins de brebis par personne coûts liés à l'hébergement plus élevés
Agnelage accéléré	<ul style="list-style-type: none"> approvisionnement en agneaux toute l'année meilleure stabilité des prix du marché compte tenu du plus grand nombre de dates de commercialisation possibilité de mise en marché des agneaux durant les pointes saisonnières mortalité plus faible des agneaux (p. ex., deux agnelages durant la saison chaude et un agnelage durant la saison froide chaque année) commercialisation de plus d'agneaux par brebis moins d'espace nécessaire dans la bergerie pour l'agnelage 	<ul style="list-style-type: none"> gestion plus intensive besoin de zones d'agnelage bien isolées pour l'hiver coûts liés à l'alimentation plus élevés/brebis/année possiblement plus de problèmes de santé (p. ex., problèmes de santé du pis)

Au moment de choisir un système de production et d'établir un budget pour l'exploitation ovine, il est primordial de considérer les possibilités de revenus tirés de l'élevage d'agneaux de marché par rapport aux coûts de production. Il faut retenir que les prix du marché dans les encans fluctuent au cours d'une même année et au fil du temps. Le tableau 3 présente une comparaison de trois scénarios pour des marchés cibles en se basant sur la moyenne des prix du marché dans les encans ontariens durant la période 2017 à 2020. Les trois scénarios en question ont trait à :

- la commercialisation des agneaux de lait (23 à 29 kg (50 à 64 lb)) en mars et avril destinés au marché de l'agneau de Pâques;
- la commercialisation des agneaux légers à moyens (36 à 42 kg (80 à 94 lb)) en juillet et août destinés au marché de la fête d'Aïd al-Adha;
- la commercialisation des agneaux lourds (43 à 49 kg (95 à 109 lb)) à l'automne.

Quoique l'on constate un prix par 100 livres supérieur pour les agneaux plus légers aux alentours de Pâques, les revenus bruts par agneau demeurent semblables dans les trois scénarios. Il peut donc s'avérer plus important d'examiner les coûts relatifs associés à la production d'agneaux pour chacun des marchés cibles au moment de déterminer la rentabilité de chaque option. Les outils [coûts de production des exploitations de finition d'agneaux et d'un troupeau de brebis du MAAARO](#) peuvent aider à l'établissement d'un budget.

Tableau 3. Comparaison de trois scénarios pour le marché de l'agneau

Période de mise en marché	Mars à avril	Juillet à août	Septembre à octobre
Marchés cibles	agneaux de lait (23 à 29 kg (50 à 64 lb)) pour Pâques	agneaux légers à moyens (36 à 42 kg (80 à 94 lb)) pour Aïd al-Adha ¹	agneaux lourds (43 à 49 kg (95 à 109 lb))
Prix par 100 livres (\$/q) ²	363,55 \$	260,99 \$	226,41 \$
Poids moyen pour la catégorie visée	26,4 kg (58,2 lb)	39 kg (87,0 lb)	46 kg (101,4 lb)
Revenus bruts moyens par agneau ²	211,59 \$	227,06 \$	229,58 \$
Points à examiner au sujet de la production	<ul style="list-style-type: none"> • agnelage à l'hiver • mortalité plus élevée des agneaux • coûts liés à l'alimentation plus élevés 	<ul style="list-style-type: none"> • agnelage à l'hiver/au début du printemps • coûts liés à l'alimentation plus élevés 	<ul style="list-style-type: none"> • agnelage au printemps • mortalité plus faible des agneaux • coûts liés à l'alimentation moins élevés

¹ La fête d'Aïd al-Adha est célébrée, chaque année, environ 11 jours plus tôt que l'année précédente; par conséquent, la hausse des prix de vente devrait aussi survenir plus tôt.

² Calculés d'après les prix moyens pondérés déclarés dans les récapitulatifs mensuels du marché des éleveurs d'ovins de l'Ontario (Ontario sheep farmers) pour les mois de chaque période de mise en marché de 2017 à 2020.

ANIMAUX REPRODUCTEURS

Une fois que l'évaluation des ressources agricoles et que le choix du système de production faisant le meilleur usage possible des ressources agricoles sont terminés, la prochaine étape consiste à établir quels animaux reproducteurs disponibles conviennent au système de production choisi. Toutes les races de reproductrices doivent jouir d'une bonne fertilité et longévité, être prolifiques, posséder des aptitudes maternelles et une capacité de production laitière. Elles doivent également être de taille moyenne et faciles à nourrir, et mettre au monde des agneaux ayant de bonnes chances de survie. Si l'agnelage se fait au pâturage, il est préférable d'opter pour des reproductrices de races rustiques. Dans le cas d'agnelages à des intervalles de 7,2 à 8 mois, il faut privilégier les brebis qui s'accouplent hors-saison et qui démontrent une maturité sexuelle hâtive. Il est très important de choisir des races qui sont appropriées au système de production. Consulter la fiche technique du MAAARO intitulée [Choisir des races pour produire des agneaux de marché rentables](#) afin d'obtenir d'autres renseignements.

CONCLUSION

Les éleveurs d'ovins commerciaux ont une décision très importante à prendre, à savoir choisir le bon système de production. Les meilleures décisions de gestion sont celles qui sont prises en évaluant d'abord les ressources puis en choisissant le système de production qui convient à l'exploitation et aux ressources, plutôt que d'adapter l'exploitation et les ressources à un système de production ou à une race de moutons.

La présente fiche technique a été rédigée par Erin Massender, spécialiste des petits ruminants, et par Delma Kennedy, spécialiste des moutons, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.